# Deux incunables et 2 000 vidéocassettes...

### Le Sudoc à Dijon

Malgré plusieurs demandes des États de Bourgogne depuis le xv1° siècle, ce n'est qu'en 1722 que commence l'histoire de l'Université de Dijon, avec la création d'une simple Faculté de droit. Parallèlement, et pour pallier le manque de cours dans les autres disciplines, l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, fondée en 1725 et ouverte officiellement en 1740, organise des cours publics, et possède une bibliothèque d'environ 800 volumes.

La tourmente révolutionnaire réunit les livres de la *Faculté de droit*, fermée en 1792, à ceux de *l'École centrale*, dotée d'une bibliothèque publique ; lorsque les écoles centrales furent remplacées en 1803 par les lycées, leurs livres devinrent propriété de la commune au même titre que ceux des dépôts nationaux, provenant des confiscations. Les livres de cette première bibliothèque de droit ne figurent donc plus dans les collections de la bibliothèque universitaire actuelle.

Par contre, un décret de 1808 attribua les biens de l'Académie à l'université, notamment l'hôtel particulier de la rue Crébillon où était logée sa bibliothèque. L'université installa dans cet hôtel les nouvelles facultés des sciences et des lettres, alors que la faculté de droit, ressuscitée la même année, occupait une aile de l'ancien collège des Jésuites.

En 1906 enfin, un bâtiment neuf permit de réunir ces trois facultés et leurs bibliothèques respectives. Devenu trop étroit, ce bâtiment n'est plus utilisé aujourd'hui que pour quelques enseignements. Les autres sont donnés sur le campus de Montmuzard, construit depuis les années soixante à l'est de la ville. C'est là que se sont installées, à partir de 1962, les sections actuelles de la bibliothèque universitaire, dans trois bâtiments fonctionnels ; une extension a été mise en service en 1992. Une section a été créée au Creusot en 1998.

Le fonds d'imprimés se compose de 420 000 ouvrages, 120 000 thèses, 5 000 titres de périodiques. Il s'y ajoute 107 000 microformes, 2 000 vidéocassettes.

Mais la fondation de cette bibliothèque au  $x_{IX^e}$  siècle la limite à un fonds ancien assez modeste.

Le fonds ancien comporte 19 manuscrits des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, 2 incunables et 5 000 imprimés, principalement du XVIII<sup>e</sup> siècle, et dont le plupart concernent les sciences et arts, la jurisprudence et l'histoire. Le noyau de ce fonds est constitué par les livres de l'Académie. Il s'agit avant tout d'ouvrages donnés à l'Académie par leurs auteurs, tels Voltaire et Buffon.

On trouve quelques ouvrages provenant du Grand séminaire de Dijon, à la suite d'un décret du 29 janvier 1909, qui répartissait ce fonds entre l'université et la ville. Ces ouvrages portent un cachet spécial, attestant leur origine.

La section de médecine et pharmacie, organisée sous ce nom en 1968, a hérité des collections réunies depuis 1840 par l'École de médecine, avant que celle-ci n'intègre l'université. On y trouve une soixantaine d'ouvrages antérieurs à 1800, et naturellement un fonds du  $xix^e$  siècle, comportant de nombreux dons faits par des médecins.

La mycologie est bien représentée dans cet ensemble.

Le legs de Georges Chevrier, professeur d'histoire du droit, fit entrer en 1973 et 1974 un important fonds de droit et de jurisprudence dont 236 volumes antérieurs à 1810.

La bibliothèque littéraire du sculpteur Jean Gorin fut léguée à la section de droit et lettres en 1987. Elle comporte de nombreuses éditions originales d'auteurs français, publiées entre les deux guerres. Ces éditions sont numérotées, et parfois dédicacées.

Robert Folz, historien de l'Allemagne du Moyen Âge, a donné sa bibliothèque à l'université en 1996.

Après le déploiement dans le *Sudoc* en 2001\*, le SCD de l'Université de Bourgogne travaille en 2002 à une « réinformatisation » programmée pour 2003. L'arrivée massive de la documentation électronique en ligne constituera un autre facteur très important de changement.

\* Ci-après, Frédéric Parent, le coordinateur du *Sudoc* au SCD de l'Université de Bourgogne, témoigne de l'intéressante expérience professionnelle qu'a été le déploiement à Dijon.

### Déploiement en Bourgogne

# **1. Le déploiement** au SCD de l'Université de Bourgogne (anciennement établissement BN-Opale)

Le SCD de l'Université de Bourgogne est déployé depuis le 2 mai 2001.

Les personnes parties en stage à Paris, ont eu l'obligation de former leurs collègues qui n'ont pas pu partir, ce qui a été un lourd travail pour les uns et les autres, vu l'ampleur de la formation (connaissance de l'outil, catalogage, etc.).

Le logiciel professionnel WinIBW est installé sur 17 postes informatiques. Nous attendons avec impatience d'avoir des licences supplémentaires, afin de pourvoir les collègues qui n'ont pas encore WinIBW sur leur poste.

#### **2. Conséquences** du *Sudoc* sur le travail

En tant que coordinateur, j'ai pu constater plusieurs conséquences positives. À l'évidence, le travail de catalogage est moins important. De même l'interface professionnelle Windows est plutôt conviviale et permet à chaque professionnel d'avoir une connexion dans son bureau. De plus, les données sont transmises rapidement grâce au transfert quotidien de ce qui a été fait la veille dans le *Sudoc*, dans le catalogue informatique local.

Différentes listes de diffusion thématiques (Sucat, Supeb, Sucoordi...) permettent aux utilisateurs professionnels de poser des questions et de régler un problème de travail particulier, ainsi qu'un guide méthodologique d'aide au travail dans le *Sudoc*, en ligne sur internet.

Pour les professionnels et les chercheurs, l'existence d'un outil d'interrogation unique sur l'ensemble des collections des bibliothèques universitaires françaises (monographies, périodiques, thèses...) est une remarquable amélioration. Je souligne que le nouvel écran internet bénéficie de nombreux perfectionnements. Le *Sudoc* offre aussi aux bibliothèques d'UFR qui utilisent le catalogue informatique local, déjà une aide à l'indexation et bientôt de cataloguer leurs fonds dans le *Sudoc* dès qu'elles seront équipées de WinIBW

Je dois aussi signaler les conséquences négatives sur le travail des bibliothécaires pour



## et Voltaire et Buffon

souhaiter que des améliorations soient apportées.

Le principal défaut de WinIBW est la lenteur; il provoque encore des « plantages » que notre informaticien ne peut empêcher, mais soyons indulgents, tout nouvel outil a besoin de se roder. Le travail quotidien des bibliothécaires est plus lourd qu'auparavant : du fait des modifications nombreuses à apporter aux notices existantes dans le Sudoc et récupérées dans le catalogue local. Ces notices proviennent de différents réservoirs qui ne suivaient pas les mêmes procédures ni n'exigeaient le même niveau de qualité. La création de notices de thèses, avec une indexation matière est une nouvelle tâche pour les BU. Lourd travail aussi le « dédoublonnage » des notices bibliographiques et d'autorités provenant de différents réservoirs. Force est de constater que le travail dans le *Sudoc* fait appel à un personnel ayant des compétences très pointues, complexes et supérieures à celles qui étaient nécessaires avant. L'obligation d'une formation continue est d'autant plus forte. Il faut aussi pointer que les nouveaux outils ne sont pas encore aussi performants que les précédents : avec Docthèses il est possible de savoir si la microfiche existe dans un établissement ; avec Myriade, l'interrogation par titre abrégé de périodique est permise. Il doit être possible avec un peu de patience du côté des utilisateurs d'obtenir ces services supplémentaires. Une conséquence avec des aspects à la fois positifs et négatifs, notamment financiers, a été la nécessaire adaptation du système informatique local et la modernisation des ordinateurs personnels.

## 3. Le travail de coordinateur local *Sudoc* avant le déploiement

La période avant le déploiement a réellement été une période de travail très intense. Dans un délai assez court, il a fallu souvent régler plusieurs dossiers à la fois ; sans compter l'installation de Pebnet, qui n'a pas été toujours très facile.

Les tâches ont alors été très variées. Elles ont consisté, d'un côté, en informations vers notre public (par exemple, la journée de sensibilisation en février 2001, des articles pour les publications de l'université...) et en formations du coordinateur et de ses collègues à l'utilisation de WinIBW ou de Pebnet.

Toute cette phase a demandé des contacts, des réunions, des courriers... et d'un autre côté, des opérations techniques : inventaire des postes recevant WinIBW, mise à niveau du matériel et des logiciels, installation de WinIBW et de Pebnet.

# 4. Le travail de coordinateur local *Sudoc* après le déploiement

Le travail de coordinateur demande beaucoup de temps et d'investissement personnel; il correspond à de nouvelles fonctions à effectif constant; mais il reste avant tout une expérience intéressante et enrichissante.

La diversité des tâches n'a pas été moindre. De la création des habilitations *Sudoc* des différents utilisateurs du SCD à la résolution des problèmes de transfert ou autres liés au SIGB (1/2

journée ou plus parfois pour régler le problème), ou à la gestion du travail dans WinIBW (catalogage, propositions Rameau, demande de création ou de modification de collections à ISSN, macros, organisation de réunions de travail en interne : catalogage, thèses, peb...). À cette diversité se sont ajoutés les dépannages divers dus aux mauvaises utilisations de l'outil de catalogage ou liés à Pebnet...

En conclusion, cette responsabilité m'a donné sur un plan personnel une vision générale du SCD et de son fonctionnement et rapproché des collègues, professionnels du *Sudoc* dans les autres sections du SCD et sur un plan plus général, ouvert de nouvelles perspectives de coopération avec les bibliothèques associées.

Le travail de coordinateur ne peut se faire sans le soutien de toute l'équipe, ni la décharge sur des collègues compétents de quelques unes de mes tâches ; j'ai dû pourtant continuer à accomplir d'autres tâches bibliothéconomiques et de service public,

### Cosmographie Vniuerfelle

trempe & affente qui cit la pear d'un Rhimoceron. A comtempler leurs comban, on diroit citre aclay de deux viera Tarresay ou Begrift, arrenda qu'ils employ in leur plan
grand force a fe barner de la selle, qu'ils cont fort große & poullaier, ainti, que praner
voir par la profense Figure. Lidit cell anonal elboit sant celebre moura les Romans,
maintinoini qu'ils ne l'eaflint veu qu'im permine (le pourtraité d'aquel leur far di ma
par en Afraquain, nomair leger) que es principes medalles & moustaye, que fon faire
re le grand Pourque, fon dellus ellesse en bolle va Rhimoceros su remoire de figurile
y autus fin pesion belliviles, fuire constatte fomms, de actour effect Vac voule. A se
way e Thimphila, fils de Muchel la Begge, que visons huid con arrest au aprente
filse Seigness At Emperour de Conflammique, à l'imination dudit grid l'empez, un fa
morrorse d'ur & c'argent, fin gracer d'un cuffe en Elephan brois, qui commune le



Rhimocerra Ac asmoor deux hammes tous debeut, verifies à l'amiquer de l'autre cultitrois efficilles deux en marge. Et pain dire en annir appossé deux d'este fiore, & conqde l'autre, de cert pais là , defoyelles autres que may set methien fait leux profes, aufittion que de phalmas-récrits de mestabeux, qu'ét mi out delirober, fouche permats de
médicter, & repacs franches, Quant aux Monoceros, é effi voir autre belle, langulei et
mais au ne very mais me fais lauflé dire à quelques l'abiquien y en accourn leur pais
alon mois fereith auclia appellant en leux langue. Codordorb, l'agilleri, to artain, min
morenant à caufe des Biches, qui y foormillent. Coffe belle fait aufit la guerre sun Rhimorenant le coure de l'en firmes à diserfes chofes Premiermont elle effort bunde profesable course mot verien fi que les Indians estamaments de blover de quelque ferques, su belle verseronté, ils ont leux recours à ceffe corne : Qui mefait penier
que se que lan attribut à la Licome, foit la poupeire de suilley sy , ou que ces moir-

THEVET, André. La Cosmographie universelle [...] À Paris, chez Pierre L'Huilier, 1575

dont j'avais la responsabilité avant le déploiement; ce travail s'est fait aussi avec l'aide, le soutien et l'effort de travail apportés par les collèques de l'ABES.

F. Parent € frederic.parent@u-bourgogne.fr

Frédéric Parent - Coordinateur du Sudoc au SCD de l'Université de Bourgogne © 03 80 39 37 93

Bernard Laurin, président de l'Université de Bourgogne Silvio Marchetti, directeur du service commun de la documentation Jean-François Seron, directeur adjoint © 03 80 39 51 22

🖃 4 avenue Alain-Savary 21000 DIJON